

25 OCTOBRE 2021

LA LIGNE 5, ÇA COMMENCE À L'OUEST ! AVEC LA DÉMOLITION DU PONT RUE DES CHASSEURS

Le chantier de la ligne 5 de tramway accélère et connaît une étape décisive.

Ce lundi 25 octobre 2021, Julie FRÊCHE, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée au transport et aux mobilités actives et Maryse FAYE, Adjointe au Maire, Déléguée à l'urbanisme durable et à la maîtrise foncière ont lancé officiellement le 1^{er} coup de pelle des travaux sur le secteur Ouest du projet.

Des travaux qui vont démarrer progressivement, en commençant par la démolition du pont de la rue des Chasseurs ces deux prochaines semaines, la rénovation des réseaux dès novembre 2021, et la mise en place des infrastructures et des équipements à partir de l'été 2022, jusqu'à la mise en service de la ligne fin 2025. C'est un projet très attendu par les habitants, notamment de par les solutions de mobilité décarbonée qu'il va proposer à ce quartier en pleine mutation.



LA LIGNE 5 DE TRAMWAY DESSERVIRA DEMAIN VOTRE QUARTIER

TAM

MONTPELLIER AGIT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

VUE DEPUIS LA CITÉ CRÉATIVE VERS L'ENTRÉE DU PARC MONTCALM

VOTRE FUTURE LIGNE, EN CHIFFRES

1 TRAM TOUTES LES	27 STATIONS	16 KM DE LIGNE
6		
MINUTES		
45 MINUTES DE CLAPIERS À LAYRÈNE	23 HA PRÉSERVÉS DANS LE PARC MONTCALM	20 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES LE LONG DU TRACÉ
6	27	16
MINUTES	STATIONS	KM DE LIGNE

TAM

TRAVAUX DE DÉMOLITION DU PONT RUE DES CHASSEURS : LE PREMIER COUP DE PELLE EST DONNÉ !



Le pont de la rue des Chasseurs - autrefois appelé le pont des chars d'assaut puisqu'il permettait le passage des chars depuis la caserne Guillaud vers les zones de manœuvre situées sur le site de l'actuel Parc Montcalm - est un ouvrage d'art non exploité. La démolition de ce pont est aujourd'hui nécessaire dans l'optique du futur passage de la ligne de tramway.

Le parc Montcalm, historique

Appelé « Champs de Manœuvre », le parc Montcalm, fut acquis en 1888 par l'armée en échange du « Champs de Mars », actuelle Esplanade Charles de Gaulle.

Plus tard, à l'automne 1946, l'École d'Application de l'Infanterie est créée à Auvours dans la Sarthe. Elle a alors pour but de former les jeunes officiers issus de Saint-Cyr. Après un transfert à Coëtquidan en Bretagne puis à Saint-Maixent près du Mans où elle assure la formation d'officiers de tout statut, elle finit par s'installer à Montpellier le 1er août 1967 où elle fusionne avec l'École Militaire d'Infanterie ayant pris place sur le site de la caserne Guillaut donnant naissance à l'École d'Application de l'Infanterie (EAI).

En 2010, dans le cadre de la réorganisation de l'Armée de Terre, l'École d'Infanterie de Montpellier rejoint l'École d'Artillerie à Draguignan (Var) à proximité immédiate du camp de Canjuers mieux adapté à l'emploi de l'armement moderne et à l'entraînement interarmes.

Montpelliéraine pendant quarante-trois ans, l'école s'est pleinement inscrite dans l'histoire militaire de la ville et a formé des générations de cadres de l'Armée de Terre.

La Cité Créative

L'ancienne Ecole d'Application de l'Infanterie accueille désormais la Cité Créative, pôle métropolitain majeur des ICC (Industries Culturelles et Créatives). Ce lieu réinvente une manière de travailler, d'accompagner et de former. Les ICC, ce secteur très dynamique représente plus de 2 000 emplois sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole.

- La rue des Chasseurs fermée du 22 octobre au 7 novembre 2021 pour raisons de sécurité

Pour des raisons de sécurité liées aux travaux de démolition, cette opération nécessite la fermeture de la rue des Chasseurs, depuis l'entrée du Parc Montcalm jusqu'au croisement avec la rue Fontcouverte, du **vendredi 22 octobre au lundi 7 novembre 2021 inclus**. Les automobilistes, les piétons et les cycles sont invités à suivre les itinéraires conseillés.



- Une opération de démolition portion par portion, dans l'axe de l'ouvrage

Le pont rue des Chasseurs repose sur une poutre porteuse en forme de trapèze d'une longueur de 74 mètres pour une largeur de 8 mètres dont la portion principale surplombe la rue des Chasseurs.

L'emprise du chantier ne permet pas de démolir latéralement toutes les portions du pont en raison de la présence du parking de la gendarmerie situé à l'Ouest et de l'accès au Parc Montcalm, situé à l'Est.

Ainsi, les portions seront démolies dans l'axe, une portion après l'autre. La démolition sera réalisée à l'aide d'une pelle hydraulique 40 tonnes, équipée d'une pince à béton, positionnée sur la rue des Chasseurs, en commençant du côté Est (accès Parc Montcalm) et en finissant du côté Ouest.

Un balisage spécifique sera mis en place afin d'assurer la sécurité du grand public aux abords du chantier et de protéger le revêtement routier de la rue des Chasseurs. Le mur de soutènement qui longe la rue des Chasseurs a également fait l'objet d'une attention particulière en raison de la biodiversité qui s'y développe.

➤ **Modification du tracé de la Ligne 5 pour préserver les 23 hectares du parc Montcalm**

La demande de modification du tracé de la Ligne 5 à l'ouest de Montpellier, depuis le rond-point Paul Fajon jusqu'à la rue des Chasseurs (entrée de l'ancienne École d'Application de l'Infanterie – EAI), a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est achevée le 28 janvier 2021.

Cette modification sur ce secteur de 3,7 km a permis :

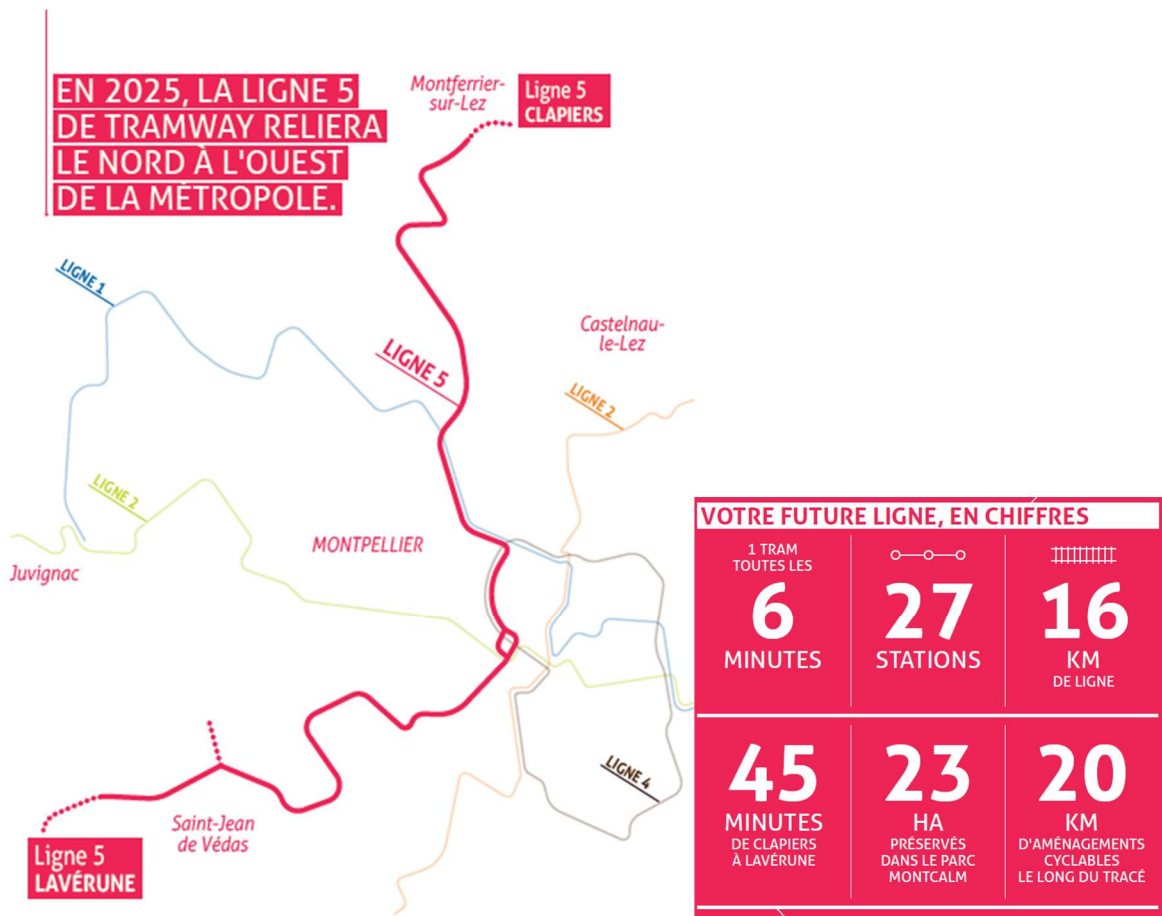
- d'adapter le tracé suite à l'abandon du projet urbain dans le parc Montcalm,
- de préserver l'espace naturel du parc Montcalm,
- de proposer une desserte accessible à tous, dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville : Gély, Pas du Loup-Val de Croze, Vert-Bois, et d'améliorer la desserte des nouveaux quartiers : Ovalie et Cité Créative (ex-EAI).

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à la déclaration d'utilité publique du tracé modificatif de la Ligne 5 entre le rond-point Paul Fajon et la rue des Chasseurs à Montpellier et à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Montpellier. L'arrêté préfectoral n°2021-I-931 a été publié le 29 juillet 2021.

➤ **Les grandes étapes du chantier de construction secteur Ouest**



➤ Les chiffres clé du projet de construction de la Ligne 5 et son tracé



LA CITÉ CRÉATIVE ET LA LIGNE 5 DE TRAMWAY : AUJOURD'HUI, LE QUARTIER PREND VIE

Afin d'ancrer symboliquement l'identité des Industries Culturelles et Créatives dans ce nouveau quartier créé par Montpellier Méditerranée Métropole, et de mettre en valeur ce pôle d'excellence du territoire, il a été voté lors du Conseil Municipal du 21 septembre de changer le nom de la ZAC EAI en "Quartier de la Cité Créative".

Situé à 1,5 km du centre-ville et de la gare de Montpellier Saint-Roch, la **Cité Créative** offrira un second souffle à l'ancienne École d'Application de l'Infanterie et au Parc Montcalm. **Ce sera non seulement un quartier mixte alliant logements, commerces, bureaux et équipements publics tels qu'un groupe scolaire, une crèche et un parc, mais également le coeur des Industries Culturelles et Créatives (ICC) de la métropole de Montpellier.** On y trouve aujourd'hui, notamment, la Halle tropisme et l'ESMA. Le campus créatif, récemment inauguré, crée une passerelle inédite entre le monde académique et l'industrie. Le site sera desservi en 2025 par la 5^e Ligne de tramway et par plusieurs lignes de bus urbains aux stations de tramway Saint-Denis et Mas Drevon.

Site boisé, traversé par le ruisseau du Lantissargues, **le Parc Montcalm fait partie intégrante du projet de quartier qui intègre une haute qualité environnementale.**

En effet, la Cité Créative doit répondre à des objectifs de préservation des ressources existantes, de sobriété énergétique, de maîtrise des périodes de forte précipitations afin de maîtriser les crues du ruisseau du Lantissargues.

Le Parc Montcalm, sanctuarisé par la nouvelle municipalité, représente un véritable patrimoine végétal et paysager de 23 hectares et environ 2 600 arbres ; un patrimoine soigneusement préservé et magnifié dans le cadre de l'aménagement du quartier qui invitera un peu plus encore à la détente et à la convivialité mais également au sport avec de nouveaux équipements sportifs aménagés.

Une communication auprès de la population pendant toute la durée des travaux

La ligne 5 a été conçue par et pour les habitants, et les équipes du projet ont mis en place des outils de communication leur permettant de disposer d'une information travaux en temps réel :

- Un site internet dédié : www.tram5-montpellier3m.fr
- Un numéro vert : 0 805 29 69 20, du lundi au vendredi de 9h à 17h, appel gratuit depuis un poste fixe
- Une réunion publique est planifiée :

Le 10 novembre à 18h : quartier Clémenceau, dans le cadre des quartiers apaisés

- **Des palissades informatives** sur site, posées dans le respect de la construction du mur et de sa biodiversité

LA LIGNE 5 : UNE RÉPONSE À L'ENVIRONNEMENT ET À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La 5^{ème} ligne de tramway entrera en service en 2025 et reliera le Nord de la métropole à l'Ouest, en passant par le centre-ville de Montpellier. Elle renforcera le système de déplacements en permettant l'accès à un grand nombre de pôles d'activités pour l'ensemble des habitants de la Métropole et préservera l'attractivité du centre de Montpellier, tout en assurant sa protection contre la pollution et l'engorgement par la circulation générale.

Les objectifs de la Ligne 5 de tramway sont en parfaite cohérence avec les objectifs du Plan de Mobilité :

- Agir pour la qualité de l'air,
- Poursuivre la construction d'un réseau maillé performant de transports publics à l'échelle de l'aire métropolitaine de Montpellier afin d'offrir une alternative à l'automobile,
- S'intégrer dans une stratégie urbaine globale,
- Assurer des dessertes de qualité des grands équipements notamment les établissements scolaires et de formation, les pôles universitaires et de recherche dans le cadre du plan Campus et les pôles d'emplois,
- Prendre en compte le désenclavement des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville,
- Inscrire le réseau de tramway dans une perspective de desserte des communes périurbaines du territoire de la métropole (Clapiers / Montpellier Ouest).

Construire une Métropole apaisée

Les travaux et le tracé de la ligne 5 vont modifier, au-delà des plans de circulation, la vie des quartiers. Le calendrier de la démarche «quartiers apaisés», sera notamment articulé avec les travaux de la ligne 5. Il s'agira donc de penser, anticiper et construire des vies de quartiers apaisées, le long du tracé de la ligne 5, et d'inscrire pleinement le tramway dans cette démarche.



@PresseMTP

Contact presse – Laure Chazouiller

04 67 13 49 19 / 06 02 09 11 38

l.chazouiller@montpellier3m.fr

newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Marjorie Ortis

06 25 33 41 93

Marjorie.ortis@tam-way.com